



**Guide de la déclaration en ligne (ou télé-déclaration)
des associations relevant de la loi du 1^{er} juillet 1901
au répertoire national des associations (RNA)**

Dernière mise à jour : 2 avril 2024

La démarche en ligne permet de déclarer la création, ainsi que les évolutions (modification des statuts, changement dans l'administration, etc.) de votre association, sans avoir à vous déplacer au haut-commissariat de la République en Polynésie française (à Papeete ou dans les subdivisions administratives des îles sous-le-Vent et des îles Marquises).

I.- Déclaration de la création d'une association

Pour effectuer cette démarche, vous devez disposer d'une version numérisée (**au format pdf et pour un poids maximal de 1,5 Mo par fichier**) des documents suivants :

- le procès-verbal de l'assemblée constitutive daté et signé, portant le nom et le prénom du signataire,
- les statuts de l'association datés et signés par au moins deux membres dirigeants, avec leur nom, prénom et fonction au sein de l'association,
- la liste des membres dirigeants avec leurs noms, professions, domicile et nationalités.

NB : Aucune date de naissance ne doit figurer sur les documents joints (statuts, procès-verbal, liste des dirigeants), sous peine de rejet de la déclaration.

Des précisions et des modèles sont disponibles sur le site internet du haut-commissariat (<https://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches/Associations-et-Agrements/Association-Loi-1901>).

Pour commencer la démarche en ligne, cliquez sur le lien suivant ou recopiez-le dans notre navigateur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>.

Toutes les rubriques précédées du signe * doivent obligatoirement être renseignées.

Vous trouverez ci-après des captures d'écran de la démarche, avec des commentaires lorsque cela est jugé utile.

Ce lien vous permet d'arriver directement sur la page d'accueil dédiée aux associations sur la plate-forme Service-Public.fr.

Pour la création d'une nouvelle association, cliquez ensuite sur "**Création**".

The screenshot shows the Service-Public.fr website interface. At the top left is the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' with the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. To the right is 'Service-Public.fr' and 'Le site officiel de l'administration française'. A search bar is located at the top right with the text 'Rechercher sur le site'. Below the header is a navigation menu with items: 'Actualité de vos droits et démarches', 'Fiches pratiques par événement de vie', 'Fiches pratiques par thème' (which is underlined), 'Démarches et outils', 'Annuaire de l'administration', and 'Contacter Service-Public.fr'. The main content area is titled 'Associations' and includes a breadcrumb 'Accueil > Associations'. There are icons for printing, sharing, and user profile, and a language selector set to 'FR - Français'. The main heading is 'Associations', followed by the sub-heading 'Formalités administratives d'une association'. Under this sub-heading, the link '→ Création' is highlighted with a red rectangular box. Other links in this section include '→ Évolutions'. Below this are three main sections: 'Fonctionnement d'une association' with links for 'Dirigeants et responsables', 'Bénévoles, volontaires et salariés', 'Assurance et responsabilité', and 'Organisation d'événements'; 'Financement et fiscalité d'une association' with links for 'Collecte de fonds (cotisations, dons, subventions)' and 'Activités commerciales (buvettes, loteries, braderies)'; and 'Associations spécifiques et fondations' with links for 'Associations reconnues d'utilité publique et fondations', 'Associations sous régime légal spécial', and 'Associations représentatives'.

Cliquer ensuite sur "**Déclaration initiale**"

The screenshot shows the Service-Public.fr website interface. At the top left is the French Republic logo with the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'Liberté Égalité Fraternité'. To its right is 'Service-Public.fr' and 'Le site officiel de l'administration française'. On the top right, there are links for 'Se connecter' and 'Accéder au site pour les entreprises', along with a search bar containing 'Rechercher sur le site'. Below the header is a navigation menu with categories: 'Actualité de vos droits et démarches', 'Fiches pratiques par événement de vie', 'Fiches pratiques par thème' (which is underlined), 'Démarches et outils', 'Annuaire de l'administration', and 'Contacter Service-Public.fr'. The main content area shows a breadcrumb trail: 'Accueil > Associations > Création d'une association'. Below this are icons for a printer, a speech bubble, and a person. A language selector shows 'FR - Français'. The main heading is 'Création d'une association'. Below it is a list of links: '→ Rédaction des statuts', '→ Déclaration initiale' (highlighted with a red box), '→ Identification et immatriculation d'une association', and '→ Agrément d'une association'.

Pour démarrer concrètement la télé-déclaration, cliquez sur le bouton bleu "**Création d'une association (e-crédation)**" puis à la prochaine fenêtre de dialogue sur "**Accéder à la démarche en ligne**".

Déclaration initiale d'une association

Vérifié le 02 Janvier 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la vie associative

Vous êtes en train de créer une association et, pour qu'elle obtienne la capacité juridique, vous allez procéder à sa déclaration initiale ? Nous vous expliquons comment faire et vous guidons étape par étape.

La procédure diffère selon que le siège de l'association se situe en **Alsace-Moselle** (départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) ou ailleurs.

Cas général **Alsace-Moselle**

Pour pouvoir conclure un contrat, agir en justice, recevoir une subvention notamment, les fondateurs d'une association doivent effectuer une déclaration au greffe des associations. Elle donne lieu à une publication au JOAFE. L'association acquiert ainsi la personnalité morale (autonomie de la structure à l'égard de ses membres et de ses dirigeants) et la capacité juridique (possibilité de conclure des actes tels que des contrats, des donations, qui engagent l'association vis-à-vis des tiers).

La démarche par étapes Tout déplier

- 1 Préparer la déclaration ▼
- 2 Faire la demande ▲

La déclaration est faite par l'un des membres chargé de l'administration de l'association ou par une personne mandatée.

La déclaration peut être faite en ligne, sur place ou par courrier.

✓ **En ligne** Modifier ↗

La déclaration peut être faite en utilisant le téléservice e-crédation :




Vous devez ensuite vous connecter via un compte.

Si vous avez déjà créé un compte sur la plate-forme Service-Public.fr (pour tous types de démarches antérieures) ou sur le portail FranceConnect, vous pouvez utiliser ces identifiants.

À défaut, cliquez sur "**Pas encore de compte association**" et suivez les instructions pour la création d'un compte (soit Service-Public.fr, soit FranceConnect).

Se connecter



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

En utilisant le service FranceConnect, vous acceptez les conditions générales d'utilisation de [FranceConnect](#) et de [Service-Public.fr](#)

Ou utiliser vos identifiants Service-Public.fr


Votre email personnel
Par exemple : nom@example.com

Votre mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#) →

[Pas encore de compte association ?](#) →

Code de sécurité



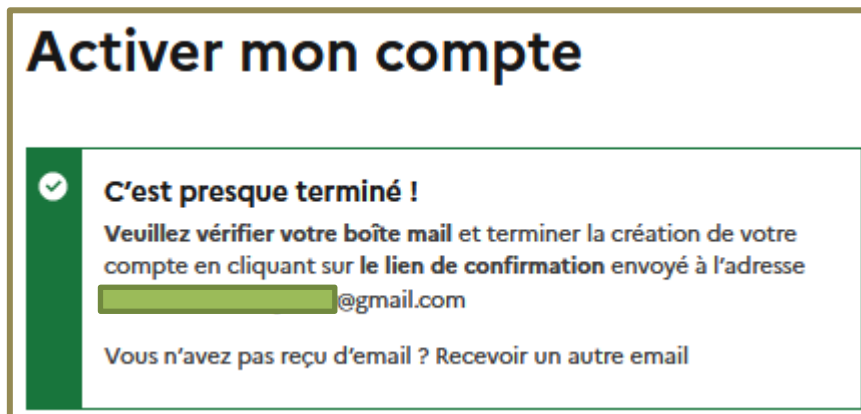
Pour afficher un nouveau code ou écouter le code, utilisez les boutons situés à côté de l'image

Recopiez le code de sécurité

Le code est composé de chiffres et de lettres

Se connecter

Si vous venez de créer votre compte, vous recevrez un message électronique sur l'adresse que vous aurez saisie afin de finaliser votre demande de création. Cliquez sur le lien internet indiqué dans ce message pour confirmer votre inscription en ligne.



Une fois votre compte validé et/ou vos identifiants saisis sur la page de connexion, cliquez sur "**Se connecter**".

La procédure de création peut alors débuter.

La première étape consiste à saisir le nom de votre association dans le cadre "**Nom de votre espace**".

Création d'association

Créer votre espace association

Avant de commencer votre démarche, **créez une espace pour cette association** dans votre compte service-public.fr.

Vous y recevrez **les documents** et **les notifications** liées à votre démarche en ligne.

Vous pourrez **partager cet espace et ses contenus** avec d'autres membres de votre association **en toute sécurité**.

Quel espace voulez-vous créer ?

* Nom de votre espace (Exemple : Ma belle association)

[ANNULER](#)

[CRÉER VOTRE ESPACE ASSOCIATION](#)

[Mode d'emploi de l'espace association](#) 

À partir de là, la déclaration se fait en 5 phases, en cliquant sur "Suivant" pour accéder aux étapes suivantes.

1 Déclarant 2 Etat civil de l'association 3 Administration de l'association 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif de ma démarche

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations personnelles du déclarant

* Civilité Madame Monsieur

* Nom * Prénom

* Etes-vous membre du conseil d'administration de l'association ?
 Oui Non

* Fonction au sein de l'association
Sélectionner la fonction en utilisant le menu déroulant

- Secrétaire
- Administrateur(trice)
- Co-Président(e)
- Membre de la direction collégiale
- Président(e)
- Représentant(e)
- Secrétaire

* Quelle est votre profession ?
Sans

REPRENDRE PLUS TARD **SUIVANT >**

1 Déclarant 2 Etat civil de l'association 3 Administration de l'association 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif de ma démarche

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Coordonnées de votre association

* Titre complet de votre association (en majuscule) 238 caractères restants

* Titre court de votre association (en majuscule) 38 caractères restants

* Rédigez l'objet de votre association (en débutant par des verbes à l'infinitif sans préposition ou un nom commun sans article. Ne pas formaliser de liste.) Exemple : enseignement des arts du spectacle vivant ou proposer des activités sportives de loisirs 4200 caractères restants

< PRÉCÉDENT REPRENDRE PLUS TARD **SUIVANT >**

Adresses de l'association

Adresse du siège social [?]

Titre court de votre association (en majuscule)

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

* Numéro et libellé de voie

* Boite postale / lieu-dit

* Code postal / Localité (Exemple : 35510 CESSON SEVIGNE)

* L'adresse de gestion de votre association est-elle différente ?

Oui Non

Identification du gestionnaire

* Civilité Madame Monsieur

* Nom [?]

* Prénom

Fonction au sein de l'association :

Sélectionner la fonction en utilisant le menu déroulant

Adresse de gestion [?]

Titre court de l'association

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

* Numéro et libellé de voie

* Boite postale / lieu-dit

* Code postal / Localité (Exemple : 35510 CESSON SEVIGNE)

Pays

Coordonnées complémentaires

* Courriel d'une personne chargée de l'administration ou celle de votre association (exemple : nom@exemple.com) ?

nom@exemple.com

Téléphone de votre association (Exemple : 0123456789) ?

0123456789

* Date de l'assemblée constitutive (JJ/MM/AAAA) ?

* Avez-vous un site Internet ?

Oui Non

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

1 Déclarant

2 **Etat civil de l'association**

3 Administration de l'association

4 Pièces justificatives

5 Récapitulatif de ma démarche

Redressement de l'adresse du siège de votre association

Des éléments de votre adresse ont été changés, complétés ou abrégés afin de les mettre aux normes de la Poste.

Veuillez sélectionner la meilleure proposition d'adresse ci-après

* Sélectionnez une adresse :

59 AVENUE [REDACTED]
BP [REDACTED]
98713 PAPEETE CEDEX
French Polynesia

Je souhaite conserver l'adresse saisie :

59, avenue [REDACTED]
BP [REDACTED]
98713 PAPEETE
France

Afin d'assurer le traitement de votre dossier, nous avons besoin de plus de précisions sur votre adresse.

Merci de valider ou corriger la proposition ci-après :

N° Extension Type de voie * Libellé de voie
Menu déroulant
BP
98713 PAPEETE
France

< PRÉCÉDENT

SUIVANT >

1 Déclarant 2 Etat civil de l'association **3 Administration de l'association** 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif de ma démarche

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Liste des unions et fédérations

* L'association dont vous déclarez la création est-elle une union/fédération d'associations ?

Oui Non

[< PRÉCÉDENT](#) [REPRENDRE PLUS TARD](#) [SUIVANT >](#)

Personnes chargées de l'administration de votre association

Vous devez indiquer la liste complète des personnes chargées de l'administration de l'association. ⓘ

* Votre association comporte :

Moins de 50 dirigeants 50 dirigeants ou plus

Dirigeant 1

* Fonction au sein de l'association
 Secrétaire *Sélectionner la fonction en utilisant le menu déroulant*

* Civilité Madame Monsieur

* Nom ⓘ * Prénom(s) ⓘ

* Nationalité

* Profession

Pays

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

* Numéro et libellé de voie

* Boîte postale / lieu-dit

* Code postal (exemple pour la France: 35000) * Localité

Dirigeant 2

* Fonction au sein de l'association

Sélectionner la fonction en utilisant le menu déroulant

* Civilité Madame Monsieur

* Nom [?]

* Prénom(s) [?]

* Nationalité

* Profession

Pays

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

* Numéro et libellé de voie

* Boite postale / lieu-dit

* Code postal (exemple pour la France: 35000)

* Localité

EFFACER

AJOUTER UN DIRIGEANT

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUVANT >

Création d'association

1 Déclarant

2 Etat civil de l'association

3 Administration de l'association

4 Pièces justificatives

5 Récapitulatif de ma démarche

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Mode d'envoi de ma déclaration

L'envoi de la demande par internet ne valide pas la création de votre association et ne préjuge pas de la conformité de sa demande. Votre dossier sera instruit par la préfecture, sous-préfecture ou la direction départementale de la cohésion sociale dont dépend le siège social de votre association.

Pour compléter votre démarche, vous devez obligatoirement joindre les pièces justificatives suivantes au format PDF:

* Procès-verbal de l'assemblée constitutive ?

Ajouter un fichier : ?

Depuis mon ordinateur

Depuis mon porte-documents Service-public.fr



Glisser - déposer un fichier ici

* Statuts de l'association ?

Ajouter un fichier : ?

Depuis mon ordinateur

Depuis mon porte-documents Service-public.fr



Glisser - déposer un fichier ici

Aucune date de naissance ne doit figurer sur les documents joints (statuts, procès-verbal, mandat) sous peine de rejet de la déclaration.

En cas de rejet à votre demande, vous devrez renouveler intégralement votre télé déclaration

Vous recevrez sur votre compte SP Association :

- tous les messages de notification dans votre tableau de bord de suivi des démarches,
- le récépissé de déclaration en cas de réponse positive ou la fiche de rejet avec les motifs de réponse négative dans votre porte-documents.

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Conseil : Évitez les caractères spéciaux (sauf les tirets – et _) et les lettres accentuées.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Récapitulatif

Votre demande est presque complète. Veuillez vérifier l'exactitude des données que vous avez communiquées.

Le déclarant

MODIFIER

Informations personnelles du déclarant

Etes-vous membre du conseil d'administration de l'association ? **oui**

Quelle est votre fonction au sein de l'association ? **Secrétaire**

Etat civil de l'association

MODIFIER

Titre complet de votre association (en majuscule):

Titre court de votre association (en majuscule):

Rédigez l'objet de votre association (en débutant par des verbes à l'infinitif sans préposition ou un nom commun sans article. Ne pas formaliser de liste.):

Adresses de l'association

MODIFIER

Adresse du siège social

Titre court de votre association (en majuscule)

59 AVENUE

BP

98713 PAPEETE

L'adresse de gestion de votre association est-elle différente ? **Non**

Identification du gestionnaire

Fonction au sein de l'association : **Secrétaire**

Adresse de gestion

Titre court de l'association

59 AVENUE

BP

98713 PAPEETE

Coordonnées complémentaires

Courriel d'une personne chargée de l'administration ou celle de votre association (exemple : nom@exemple.com)

Date de l'assemblée constitutive (JJ/MM/AAAA)

Avez-vous un site Internet ? **Non**

Liste des unions et fédérations

MODIFIER

L'association dont vous déclarez la création est-elle une union/fédération d'associations ? **non**

Administration de l'association

MODIFIER

Personnes en charge de l'administration de votre association

Dirigeant 1

Quelle est votre fonction au sein de l'association ? **Secrétaire**

[REDACTED]

Française

Profession **Sans**

Adresse personnelle

59 avenue [REDACTED]

BP [REDACTED]

98713 PAPEETE

FRANCE

Dirigeant 2

Quelle est votre fonction au sein de l'association ? **Président(e)**

[REDACTED]

Française

Profession **sans**

Adresse personnelle

59 avenue [REDACTED]

BP [REDACTED]

98713 PAPEETE

FRANCE

Pièces Justificatives

MODIFIER

Procès-verbal de l'assemblée constitutive : **PV-AGC.pdf**

Statuts de l'association : **Statut-RI.pdf**

* Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations que je vais fournir.

Toute fausse déclaration est passible de peines et amendes prévues par le code pénal. [?](#)

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

1 Déclarant > 2 Etat civil de l'association > 3 Administration de l'association > 4 Pièces justificatives > 5 Récapitulatif de ma démarche

Envoyer ma demande

Enregistrer vos informations dans votre compte service-public.fr permet de gagner du temps lors de vos prochaines démarches.

Informations personnelles

Nom, adresse, coordonnées de contact...

Mettre à jour et continuer

Continuer sans mettre à jour

1 Déclarant > 2 Etat civil de l'association > 3 Administration de l'association > 4 Pièces justificatives > 5 Récapitulatif de ma démarche

✓ Merci, votre demande a été transmise.

Votre dossier a été transmis le 26/03/2024 à 20:17 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse [REDACTED].com, un message de confirmation de transmission de votre dossier.

La référence de votre dossier : [REDACTED]



Votre avis nous intéresse

Dans une logique d'amélioration continue, nous vous invitons à consacrer 1 à 2 minutes à répondre à ce court sondage

Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS+

Les documents ci-après ont été enregistrés dans le porte-documents de votre compte service-public.fr. Vous pouvez également les télécharger en cliquant dessus.

Télécharger cerfa-13973.pdf [format pdf - 569 Ko] **Télécharger listeDirigeant.pdf [format pdf - 2 Ko]**

[Envoi par courriel listeDirigeant.pdf](#)

TERMINER

Une fois la demande instruite et validée, un récépissé conforme à la déclaration est délivré dans un délai de 5 jours par le haut-commissariat.

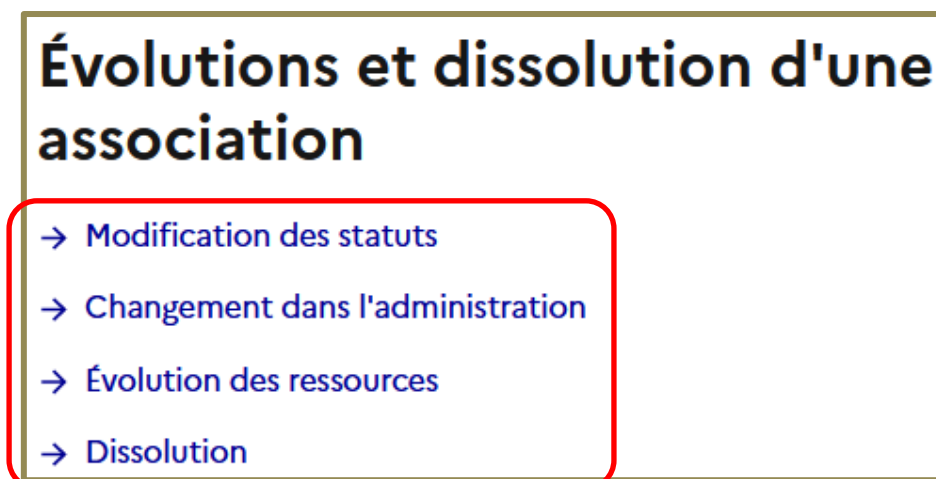
II.- Déclaration d'une évolution au sein de l'association

Pour la déclaration en ligne des évolutions d'une association (modification des statuts, changement des dirigeants, dissolution, etc.), le lien pour accéder à la plate-forme est le même : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>.

Ensuite, il faut cliquer sur la rubrique concernée et suivre les instructions données à chaque étape de la procédure.



La procédure est identique, quelle que soit l'évolution de l'association.



À titre d'exemple, pour télé-déclarer une modification des statuts, il faut cliquer sur "**Faire la demande en préfecture**", suivre les instructions et cliquer sur "**Modification d'une association (e-modification)**", puis "**Accéder à la démarche en ligne**".

Modification des statuts d'une association

Vérfifié le 07 juin 0023 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous dirigez une association et vous souhaitez savoir si vous pouvez librement modifier vos statuts pour procéder, par exemple, à un changement de nom, d'objet, de siège social ? Vous voulez savoir si vous devez, à la suite de cette modification statutaire, effectuer une déclaration ?

Nous vous présentons les informations à connaître.

Les informations liées à la déclaration diffèrent si votre siège social est situé en Alsace-Moselle.

Cas général

Alsace-Moselle

La démarche par étapes

Tout déplier

- 1 Prendre la décision de modification
- 2 Réunir les documents à fournir pour effectuer la déclaration
- 3 **Faire la déclaration en préfecture**
- 4 Faire une déclaration à l'Insee si vous êtes immatriculée au Siren et si vous disposez d'un code APE
- 5 Dans certains cas, publier gratuitement la modification au Journal officiel
- 6 Connaître les sanctions possibles en cas d'absence de déclaration

La démarche par étapes

Tout déplier

- 1 Prendre la décision de modification ▼
- 2 Réunir les documents à fournir pour effectuer la déclaration ▼
- 3 Faire la déclaration en préfecture** ▲

Une association doit déclarer, dans les **3 mois**, les modifications apportées à ses statuts au **greffe des associations du département de son siège social**.

Ces modifications peuvent porter sur l'un des sujets suivants :

- Nom de l'association (et de son sigle)
- Objet de l'association (c'est-à-dire son ou ses activités)
- Siège social
- Dispositions statutaires (modification du fonctionnement de l'assemblée générale, par exemple)

Ces modifications ne sont opposables aux tiers (c'est-à-dire aux personnes extérieures à l'association) qu'à partir du jour où elles sont déclarées au greffe des associations.

La déclaration s'effectue sur internet, par courrier ou sur place (se renseigner à l'avance sur les horaires d'ouverture).

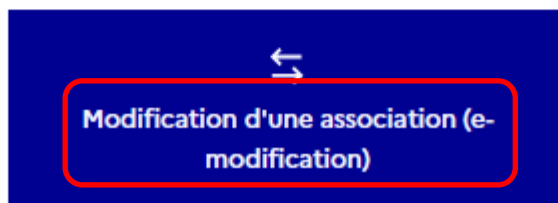
Elle doit être effectuée par l'un des dirigeants ou par une personne mandatée.

Sur internet

Par courrier

Sur place

Vous devez utiliser le téléservice suivant :



Modification d'une association (e-modification) (Démarche en ligne)

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Service accessible avec [France Connect](#)

Attention

Ne concerne pas l'Alsace-Moselle.

Ce téléservice permet de déclarer les modifications de statuts et les changements intervenus dans l'administration d'une association et de demander la publication au [JOAFE](#) de certaines de ces modifications.

À noter

L'association doit être inscrite au répertoire national des associations (RNA) pour effectuer la démarche en ligne, car son *numéro RNA* lui sera demandé. En l'absence de numéro RNA, elle peut effectuer la démarche par correspondance au moyen du formulaire cerfa.

←
Accéder à la démarche en ligne

Modification d'association

1 Type de déclaration

2 Identification

3 Déclaration de changement

4 Pièces justificatives

5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Motif(s) de la déclaration

* La déclaration concerne la ou les modifications suivantes :
Veuillez cocher au moins une proposition.

- A - Un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association ?
- B - Le titre de l'association, éventuellement du sigle
- C - L'objet
- D - Le siège social ?
- F - Des dispositions statutaires nouvelles (autres que le titre, l'objet ou le siège si celui-ci figure dans les statuts) ?
- G - Les nouveaux établissement(s) secondaire(s) créés ou supprimés
- H - L'actualisation de l'état patrimonial : acquisitions ou aliénations ?
- I - La nouvelle composition d'une union ou d'une fédération
- J - L'actualisation des coordonnées de gestion. Il est recommandé d'actualiser, le cas échéant, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site internet et de renseigner le numéro SIREN SIRET de l'association.

Certaines modifications (B, C et D) peuvent être publiées au JOAFE si vous en faites la demande.

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Suivez les instructions puis cliquez sur "**Terminer**" lorsque la procédure est achevée.